



Communiqué FSU/CGT

Mardi 12 juin 2018 a eu lieu la quatrième réunion ordinaire du CHSCT académique.

Cette réunion était présidée par M. le Recteur, fait assez rare pour être souligné et salué, puisque ses prédécesseurs n'avaient fait que de brèves apparitions dans cette instance. Notons qu'aucun représentant de la Fnec-FP-FO n'était présent à cette réunion.

Le président du CHSCTA a ouvert la séance en exprimant son attachement à la qualité de vie au travail et l'intérêt porté à l'instance. Les représentants des personnels de la délégation FSU/CGT, très investis, se félicitent de ce signal fort, en une période de grande incertitude concernant la pérennité de l'instance menacée de fusion avec le Comité Technique, sur le modèle du CSE mis en place dans le privé. Une déclaration liminaire relayant ces inquiétudes ainsi que les menaces qui pèsent sur les commissions paritaires a d'ailleurs été lue par la secrétaire du CHSCTA au nom de la délégation FSU/CGT.

Les représentants des personnels FSU/CGT sont intervenus tout au long de la réunion sur les différents points à l'ordre du jour :

- observations sur les réponses apportées aux avis votés lors de la séance du 6 février 2018, notamment concernant l'élaboration annoncée d'une charte sur le numérique et les disparités de fonctionnement au niveau des CHSCT départementaux ;
- présentation, par la secrétaire du CHSCTA, du bilan d'activité des CHSCT de l'académie ;
- compte-rendu d'étape sur la thématique de travail du CHSCTA concernant les personnels d'encadrement et la santé-sécurité au travail ;
- observations et questionnements sur la mise en place du registre santé sécurité dématérialisé (problème de l'information aux personnels, du cheminement pour effectuer un signalement et des suites données aux signalements)

Tout au long de cette année scolaire, les représentants de la délégation FSU/CGT, à l'initiative de tous les avis votés en instance, se sont pleinement investis dans les travaux du CHSCTA afin d'œuvrer pour une meilleure prise en compte, par l'administration, des problématiques de santé et sécurité au travail et d'impulser des actions concrètes en matière de prévention des risques professionnels, dans l'intérêt de TOUS les personnels.